

## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES  
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE FRÉVENT

COMMUNES DE AUBROMETZ, BONNIÈRES, BOUBERS-SUR-CANCHE,  
BOURET-SUR-CANCHE, CANTELEUX, CONCHY-SUR-CANCHE,  
FORTTEL-EN-ARTOIS, FRÉVENT, LIGNY-SUR-CANCHE, MONCHEL-SUR-CANCHE,  
NUNCQ-HAUTCOTE, VACQUERIE-LE-BOUCQ

ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

#### AVIS D'ENQUETE

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement et en exécution de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2012 une enquête publique aura lieu en Mairies de Aubrometz, Bonnières, Boubers-sur-Canche, Bouret-sur-Canche, Canteleux, Conchy-sur-Canche, Fortel-en-Artois, Frévent, Ligny-sur-Canche, Monchel-sur-Canche, Nuncq-Hautecote et Vacquerie-le-Boucq pendant 33 jours consécutifs du 7 janvier au 8 février 2013 inclusivement sur la demande de déclaration d'intérêt général du projet de lutte contre le ruissellement des eaux et l'érosion des sols présentée par la Communauté de Communes de la Région de Frévent.

M. Patrick STEVENOOT, Inspecteur Foncier en retraite est désigné en qualité de commissaire enquêteur. En cas d'empêchement, la conduite de l'enquête sera confiée à M. Pierre BAJEUX, Ingénieur Divisionnaire des travaux ruraux à la DDAF du Nord en retraite. Le siège de l'enquête est fixé en Mairie de Frévent.

Pendant la période susvisée, les intéressés pourront prendre connaissance des dossiers d'enquête dans la mairie des communes susvisées aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur les registres qui seront ouverts à cet effet dans chaque Mairie, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en mairie de Frévent.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- le lundi 7 janvier 2013 de 14h00 à 17h00 en Mairie de Frévent ;
- le vendredi 11 janvier 2013 de 14h00 à 17h00 en Mairie de Conchy-sur-Canche ;
- le jeudi 17 janvier 2013 de 9h00 à 12h00 en Mairie de Bonnières ;
- le vendredi 25 janvier 2013 de 14h00 à 17h00 en Mairie de Conchy-sur-Canche ;
- le mardi 29 janvier 2013 de 9h00 à 12h00 en Mairie de Bonnières ;
- le vendredi 8 février 2013 de 14h00 à 17h00 en Mairie de Frévent.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Mme Élodie BACQUET  
Communauté de Communes de la Région de Frévent  
10 rue d'Hesdin  
BP 45  
62270 FRÉVENT

À l'issue de l'enquête, le Préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande de déclaration d'intérêt général.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans chaque mairie, ainsi qu'en Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE-BPUP), pour y être tenue à disposition du public. Ils seront également mis en ligne, sur le site internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.pref.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.pref.gouv.fr) / annonces&avis / consultation du public / enquêtes publiques / eau).

Toute personne physique ou morale pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).